



Original: Français

***Décisions de la 49<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration  
RABAT (Royaume du Maroc), 29 Juin 2011***

- 1) Après avoir solennellement accueilli l'adhésion de Zimbabwe et le retour du Sénégal au nombre des Etats membres du CAFRAD, l'ordre du jour de la 49<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du CAFRAD a été adopté tel que proposé.
- 2) Le Conseil d'Administration a adopté le Rapport de sa 48<sup>ème</sup> session tenue à Rabat (Royaume du Maroc), le 9 Juin 2010.
- 3) Le Conseil d'Administration a adopté le rapport du Comité Exécutif réuni à Rabat, le 28 Juin 2011.
- 4) Le Conseil d'Administration a félicité le Directeur Général pour son rapport d'Activités 2010-2011 et pour le travail accompli et a encouragé le CAFRAD à mieux organiser ses travaux de recherche pour le bénéfice de l'ensemble des Etats africains intéressés.
- 5) Le Conseil d'Administration a adopté le Programme de Travail du CAFRAD pour l'exercice Juillet 2011 - Juin 2012 tel que présenté par son Directeur Général. Le Conseil a par ailleurs encouragé le CAFRAD à créer un réseau de vulgarisation des travaux de recherche qu'il réalise. En outre, le Conseil a pris acte des propositions des pays membres pour abriter certaines activités. Par ailleurs, les membres du Conseil suggère l'organisation d'un autre séminaire de haut niveau sur la corruption. Il propose au CAFRAD de se rapprocher des institutions régionales et notamment de l'UEMOA en vue de l'organisation du forum consacré au dialogue social. Enfin, le Conseil invite le CAFRAD à reformuler certaines thématiques prévues. Il invite aussi le CAFRAD à se rapprocher des Etats africains pour mieux s'accorder le calendrier de l'organisation de ses activités.
- 6) Le Conseil d'Administration a pris note du budget réalisé au cours de l'exercice 2010 - 2011.

- 7) Le Conseil d'Administration a adopté le projet de Budget Juillet 2011-Juin 2012. Le Conseil encourage le CAFRAD à mieux communiquer sur les innovations qu'il entend mettre en œuvre pour susciter l'adhésion et la contribution des Etats membres à cet effet. En ce qui concerne le recouvrement des contributions des Etats, les membres du Conseil suggèrent au CAFRAD de chercher les possibilités de faciliter le transfert des contributions au compte du CAFRAD au Maroc.
- 8) Le Conseil d'Administration a adopté le Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice Juillet 2009- Juin 2010. Il prend note des recommandations formulées à cet effet.
- 9) Après discussions, le Conseil d'Administration a invité le CAFRAD à mettre à la disposition des Etats un dossier complet des documents en rapport avec la mise à jour du Statut du Personnel afin de permettre à ces derniers de faire des propositions pouvant servir à son adoption.
- 10) Le Conseil d'Administration a adopté la désignation des nouveaux membres du Comité Exécutif :

Afrique de l'Ouest	:	Gambie, Mali, Côte d'Ivoire
Afrique de l'Est	:	Soudan
Afrique Centrale	:	Cameroun, Gabon
Afrique Australe	:	Angola
Afrique du Nord	:	Libye

Le Maroc (pays hôte) : Membre permanent au Comité Exécutif.

Fait à Rabat (Maroc), le 29 Juin 2011.